Intégrer le Logement Foyer au sein du quartier ou du village,

La Cerisaie à Fontaine

* lieu de restauration « sociale » intergénérationnelle,
* lieu de réunions pour diverses associations,
* lieu d'animation ouvert aux habitants (prêt de salle à des chorales, à des groupes de lecture, à des ateliers informatiques…).

Proposer des actions de prévention non seulement aux résidents mais aux personnes vieillissantes du quartier.

Passer une convention avec un EHPAD, créer des liens avec cet établissement afin, le cas échéant de rendre moins douloureux un passage entre les deux structures Cela permettrait peut-être d'en dédramatiser l'entrée.

Passer des conventions avec des associations d'aides à domicile pour mutualiser des temps d'interventions afin que ce soient toujours les mêmes aides à domicile qui interviennent et diminuer les coûts (de la même façon avec un SSIAD ou un cabinet d'infirmiers libéraux pour ce qui concerne les soins).

Expérimenter l'accueil de publics de générations différentes (jeunes en recherche de logements, femmes seules avec ou sans enfant).

Accueillir les personnes en situation de handicap (intellectuel, psychique) sous réserve que ces personnes soient accompagnées par des services spécialisés extérieurs.

Créer des liens avec les services hospitaliers afin de faciliter et « humaniser » les entrées et sorties d'Hôpital.

La Grange du Château 8, rue du Château 38320 EYBENS
tél 04 76 24 08 63 (le matin)
courriel : contact@alertes38.org

Octobre 2011

alertes
pour la qualité de vie des personnes âgées

Nos propositions pour l'avenir des logements–foyers

Leur évolution nécessaire

Les Logements-Foyers ont rencontré, dans les années 60, un véritable engouement auprès des collectivités locales parce qu'ils permettaient d'offrir aux personnes âgées de la commune habitant des logements insalubres un autre domicile, véritable alternative à l'entrée dans les anciens hospices ou maison de retraite plus ou moins médicalisée.
Tout en privilégiant l'**autonomie**, ils offraient un niveau de confort et de sécurité et une présence.
Ils répondaient à deux besoins : la **prévention et la sécurité**. De plus la personne âgée n'était plus **isolée.**

Maurice Thores à Echirolles

Aujourd'hui, les Logements-Foyers sont moins attractifs, des vacances chroniques sont parfois enregistrées.
L'amélioration des conditions de l'habitat et le développement des services de soutien à domicile permettent plus facilement aujourd'hui, aux personnes de rester dans leur domicile initial.
En conséquence on observe depuis quelques années un vieillissement de la population hébergée et une entrée beaucoup plus tardive des nouveaux résidents.

Environ 30% de la population hébergée se retrouve **en GIR 1 à 4** c'est-à-dire dans une situation de fragilité souvent incompatible avec les services proposés par la structure. Pour ces résidents et leurs familles il est souvent douloureux de quitter **leur** « Logement-Foyer » qui est devenu **leur** domicile.

Il n'en reste pas moins qu'il existe « **une clientèle** » pour ces logements Foyers, ces « appartements à services partagés » (le secteur privé qui crée des résidences seniors l'a bien compris !) pour une population de septuagénaires et d'octogénaires encore valides qui recherchent la sécurité, le confort, le lien social et des services de proximité, notamment pour toute une frange de la population en situation de précarité sociale qui augmente considérablement et qui est confrontée à la fois à une dégradation de leur situation financière et à leur vieillissement.

Pour répondre à cette demande il faut que les « logements Foyers » s'adaptent :

- en offrant un logement confortable et adapté. Il est donc nécessaire de rénover le bâti et construire du neuf ! (chaque logement doit avoir une salle de bain !).
- en imaginant des logements qui soient plus grands (pourquoi condamner une personne âgée et a fortiori un couple à vivre dans un T1 ?) Il est probable que certains « ménages » franchiraient le pas si l'offre était plus attractive.
- en imaginant dans ces lieux la cohabitation entre générations.
- en prévoyant l'accueil de personnes en difficultés sociales ou handicapées (psychiques, intellectuelles, physiques).

Une position de principe :

Pour ALERTES le soutien à domicile doit rester possible pour les personnes qui le souhaitent.

Mais le maintien à domicile n'est pas toujours envisageable : solitude, isolement, besoin de sécurité physique et psychique.

Par ailleurs cela nécessite que soient proposés à proximité du domicile des services de soins, d'aide à domicile, des transports, des commerces en nombre et qualité.

il y a lieu cependant de s'inquiéter sur l'offre d'aujourd'hui : en effet pour pouvoir entrer dans un Logement-Foyer la personne doit être valide (GIR 5 et 6) mais pour pouvoir être admis en EHPAD (Etablissement pour Personnes Âgées Dépendantes) la personne doit-être en GIR 1 et 2 ! Quelles solutions pour les personnes qui sont entre ces extrêmes ?

ALERTES prône la diversification des réponses en matière de logements et d'hébergement sans opposer les différents types d'accueil. Il devrait pouvoir exister sur un territoire donné un éventail de solutions qui permettent aux personnes qui avancent en âge de choisir où elles veulent vivre.

Le « Logement Foyer » est une des solutions parmi d'autres qui reste tout à fait pertinente.

Le Logement-Foyer se situe entre domicile et EHPAD ; il a l'originalité d'être à la fois un domicile mais également un établissement médico-social.
Cela représente un grand avantage car de ce fait il est accessible à un public en situation de précarité grâce à la prise en charge possible des frais d'hébergement par l'Aide Sociale Légale.

Dix propositions pour l'émergence d'un nouveau type de Logements Foyer :

Proposer des logements du T1 au T3 adaptables et bénéficiant de nouvelles technologies pour prendre en compte les premières difficultés liées à l'avancée en âge et rendre le Logement Foyer plus attractif.

Veiller à ce que le coût de la redevance soit **accessible à une population à revenus modestes** donc diminuer les frais de personnel en faisant appel à des services extérieurs comme au domicile.

Assurer une présence 24h/24 qui sécurise les résidents c'est une des raisons principales pour laquelle des personnes, notamment des femmes seules, quittent leur logement.